

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 419 Jeudi 1er avril 2021 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Peggy DICKENS, Fabienne HABRIOUX, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE - DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membre BEx excusé :

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 30

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX	Prochain BEx le 19 avril Prochain Conseil Fédéral du 29 mai
2. Affiliation de l'A.S.C Wallis et Futuna la 1ère	L'Association Sportive et Culturelle de Wallis et Futuna la première est une association créée le 19/04/2019. La structure est située à Uvea sur l'île de Wallis. La structure propose du sprint, du marathon, de la randonnée et du Va'a vitesse en eau calme ; de l'ocean racing, va'a et de la randonnée en mer mais aussi de multiples activités nautiques et du pagaie santé. AVIS DU CRCK : Avis favorable. AVIS DU SERVICE : Avis favorable du service accompagnement sous réserve de modification des statuts durant l'année afin d'y intégrer des éléments obligatoires imposés par le Code du sport. → Validation par le BEx
3. Affiliation du Club HAULELE	Hauhaulele est une association créée le 08/06/2020. La structure est située à Uvea (Wallis et Futuna). La structure propose du Va'a en mer, une école de compétition. En termes de prestations, sont prévus des accueils de groupe. L'objet de cette structure est notamment d'organiser, de développer et de participer aux compétitions territoriales et régionales, de contribuer à la préservation et à la protection de l'environnement marin et de promouvoir la santé par la pratique d'une activité physique régulière. AVIS DU CRCK : Avis favorable. AVIS DU SERVICE : Avis favorable du service accompagnement sous réserve de modification des statuts durant l'année afin d'y intégrer des éléments obligatoires imposés par le Code du sport. → Validation par le BEx
4. Membre agréé Base canoë Kayak Yves DOLMARE,	Base de Canoë Kayak Yves Dolmare est une entité de la Communauté d'agglomération Cap Excellence créée en décembre 2008. La structure est située à Pointe à Pitre (97) en Guadeloupe. Les activités proposées sont le sprint, paracanoë, marathon, kayak-polo, SUP et randonnée en eau calme. Ainsi que l'ocean racing, le SUP et la randonnée en mer.

	<p>Ils accueillent également des pratiquants de tous les types de handicap, font du pagaie santé et proposent de la course d'orientation. Avis favorable du CRCK et des services</p> <p>→ Validation par le BEx</p>
<p>5. Membre agréé Sud Nautik,</p>	<p>Sud Nautik est une entreprise privée créée en avril 2019. La structure est située à Viggianello en Corse du Sud. Les activités proposées sont le SUP et la randonnée en eau calme et en mer. Ils accueillent également des pratiquants en situation de handicap moteur et proposent d'autres activités : VTT, Course d'orientation, et randonnée pédestre. La responsable de structure a un DESJEPS direction de structure et développement de projet, un BPJEPS Activités Nautiques et APT. Avis favorable du service</p> <p>→ Validation par le BEx en l'absence de Comité Régional,</p>

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
<p>1. Partenariat exposition carton rouge</p>	<p>Nous avons la possibilité que notre fédération puisse s'engager comme partenaire de l'exposition carton rouge portée par le Ministère autour des questions de violences sexistes et sexuelles. En contrepartie du soutien financier de notre fédération (1 000€), les avantages liés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration du logo de la fédération sur la plaquette de présentation de l'exposition, mais également sur le site web de l'association Libre Vue (page dédiée au projet Carton rouge), sur le communiqué de presse dédié à l'exposition et sur les invitations au vernissage (qui aura lieu en septembre/octobre 2021 au ministère), • Intégration du logo de la fédération sur le kakémono dédié à l'ensemble des fédérations partenaires de l'Exposition Carton Rouge, • Intégration du logo de la fédération dans le clip promotionnel de l'exposition, • La possibilité d'accueillir l'exposition dans nos locaux. <p>Ce partenariat s'inscrit dans la volonté politique de notre fédération de lutter contre les violences sexuelles et sexistes. → Validation de la participation par le BEx</p>
<p>2. Règlement PSF 2021 de la FFCK</p>	<p>La fédération lance sa nouvelle campagne PSF pour 2021. Depuis plusieurs mois, le comité de pilotage travaille sur la note de cadrage globale permettant de donner les orientations de cette campagne. Courant février, l'ANS a fourni aux fédérations les orientations permettant la rédaction du contenu du PSF. Le 29 mars, la fédération a enfin obtenu le montant de l'enveloppe qui lui a été allouée. Ainsi, le comité de pilotage a pu finaliser les éléments du PSF 2021.</p> <p><u>Éléments de la campagne à valider :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La répartition de l'enveloppe allouée selon les conditions fixées par l'ANS avec la répartition par territoire, • La mise en place de montants alloués par le niveau national :

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Actions équipes jeunes dans le cadre de Tokyo-Vaires-Paris, ○ Aide au déploiement du projet fédéral, ○ Actions pour le développement de la pratique jeune : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation mini-pag, ▪ Appel à projet pour l'acquisition de matériel jeune. ○ Enveloppes dédiées à des projets clubs dans le cadre de France Relance. <ul style="list-style-type: none"> • La méthode d'attribution et de validation des montants alloués par le national, • Les actions éligibles pour chaque niveau de structures, • Le calendrier de la campagne, • Les documents mis à disposition pendant cette campagne. <p>Une réunion avec les Présidents de CRCK et les CTS coordonnateur est programmée pour partager ces orientations. → Validation par le BEx, de ces éléments de cadrage et de la répartition des enveloppes,</p>
<p>3. Locaux de Joinville</p>	<p>Un mandat a été donné à la Société GHT IMO de Maison Alfort, pour la mise en vente de l'ancien siège de Joinville. Nous avons reçu une proposition d'achat pour une somme de 700 000 € net vendeur.</p> <p>→ Validation par le BEx, de cette option de vente, à la suite du quitus de l'Assemblée Générale.</p>
<p>4. Maison du CK</p>	<p>Une liste des optimisations financières pour la Maison du Canoë Kayak et des sports de Pagaie nous est proposée par la société CAPTOWN. Il s'agit d'étudier les solutions proposées pour réduire le coût global du projet de construction. Le système de chauffage et de ventilation reste encore à définir avec plusieurs propositions différentes entre une solution de géothermie et des solutions de pompes à chaleur.</p> <p>→ Le BEx donne un avis favorable pour ces études,</p>
<p>5. Stratégie Tourisme</p>	<p>Il est proposé d'élaborer une nouvelle organisation de la mission tourisme au sein de la FFCK. Cette mission a démarré de manière effective l'été 2020 et l'intégration de nouveaux membres agréés, principalement issus de l'eau vive, amène la FFCK à penser une organisation opérationnelle transitoire permettant en 2022 de prendre des options plus durables d'organisation et de gouvernance intégrant ces nouveaux acteurs. Les enjeux principaux qui émergent de ces échanges peuvent être synthétisés ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer à prouver que la Fédération s'intéresse réellement à ce secteur et souhaite s'y investir, la confiance étant encore à gagner, • Co-construire le dispositif général de leur intégration au sein de la Fédération pour plus de pertinence et pour responsabiliser le secteur sur les choix, • Intégrer en respectant les diverses identités de secteurs qui se connaissent peu entre eux et peu au sein même de leur propre secteur, • Créer un corpus commun au sein : <ul style="list-style-type: none"> ○ De l'EV naturelle et artificielle, ○ De la randonnée et la mer, ○ De la location entre ces secteurs, ○ Du grand secteur touristique et des clubs. • Construire des garanties permettant de :

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Segmenter l'offre pour plus de transparence auprès des clients, ○ Valoriser les offres de qualité, ○ Agir sur la concurrence entre clubs et professionnels sur certains secteurs, ○ Fournir des éléments d'aide pour contenir la pratique sur les sites sur-fréquentés, ○ Proposer des outils pour sensibiliser le public à la fragilité des milieux de pratique (plaquettes, appli, formations, ...), ○ Permettre d'élever globalement la proposition touristique des sports de pagaie, de manière équitable / équivalente entre secteur associatif et secteur commercial. ○ <p>Au regard des enjeux décrits, il apparaît que le travail autour d'un dispositif de reconnaissance de la qualité des offres et de la lisibilité du marché doit être entamé dès maintenant. Nous l'appelons ici « label FFCK tourisme » et l'objectif est de construire ce projet en 2021 et l'expérimenter en 2022.</p> <p>Un comité de pilotage sera chargé de préparer les décisions en amont du Bureau exécutif et à animer l'ensemble de la démarche projet de labellisation tourisme.</p> <p>La nouveauté de l'écosystème du tourisme et du secteur économique nous amène à proposer que la FFCK soit accompagnée dans ce dispositif, notamment dans les travaux du comité de pilotage et dans ceux du groupe de travail.</p> <p>→ Validation de la création de ce Comité de Pilotage et d'un « label FFCK Tourisme » par le BEx, ce groupe de travail devra être validé par le Conseil Fédéral.</p>
<p>6. CR Plénière Commission Nationale Ocean R acing / Va'a</p>	<p>La réunion plénière du 16 janvier 2021 a commencé par un bilan de l'olympiade passée, effectué par Jean COMBES consistant en une présentation de graphiques et chiffres représentant l'évolution des publics et des pratiques gérées par la CNA : 1 350 participants à l'animation.</p> <p>L'état d'avancement du projet de développement de la CNA sur l'olympiade est présenté, certains des objectifs ne sont pas atteints, ceux qui ont été finalisés sont la structuration de la CNA (8 membres et 4 référents), la promotion de la communication lors des compétitions, l'achat d'une arche gonflable, le prélèvement d'une cote part sur les inscriptions pour le budget de la CNA et l'inclusion du public handicapé.</p> <p>Le CTS Référent OCR Olivier TANTON a présenté le bilan sportif de l'équipe de France sur l'olympiade ainsi que le projet de reconnaissance de haut niveau proposé par la FFCK au ministère et à l'ANS pour cette discipline, avec en points positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La France est classée 3^{ème} nation sur les mondiaux de Hong Kong et Quiberon, mais n'a pas encore obtenu de titre individuel. Au niveau Européen, elle se classe 2^{ème} nation en Sardaigne (2016) et 1^{ère} en Espagne avec 4 médailles d'or. ● Par contre, en points négatifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre d'animations baisse depuis deux ans, il n'y a pas de classique en surfski, contrairement au Va'a, ○ Manque de confrontation internationale, ○ Budget équipe de France trop faible pour organiser des stages avec encadrement externe, ○ Discipline insuffisamment reconnue par la fédération historiquement tournée vers les eaux intérieures, même si

	<p>amélioration, par rapport aux disciplines olympiques et de haut niveau de même que l'absence de passerelles entre disciplines.</p> <p>Xavier Kempf, unique candidat à la présidence de la CNA présente ses motivations et ses six priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des pratiques, • Pratique des jeunes, • Organisation de manifestations internationales, • Diversité des pratiques (Ocean racing et Va'a), pas de séparation sauf si volontés partagées à terme, • Reconnaissance haut-niveau et transversalité avec autres disciplines de bateaux directeurs, • Diversité des espaces de pratique. <p>Les votes donnent lieu à dix voix pour et une abstention : Xavier Kempf est élu président de la CNA. S'en suivent des questions diverses.</p> <p>→ Validation de ce compte-rendu par le BEx,</p>
<p>7. Composition Commission Nationale Ocean Racing / Va'a</p>	<p>À la suite des votes de la Plénière et à la nomination de Xavier KEMPF à la Présidence de la Commission Nationale Ocean Racing 2020-2024, il est proposé à la nomination des membres de la Commission : David SZLACHTA, Nicolas LAMBERT, Benoit LEROUX, Floriane BROUSTAL, Thomas BUTON, Olivia PIANA. Chargés de mission : Marcel PIGEON, Bernard FILLON, Fabien BRIANT, Frédéric LUTZ, Tony COULANGES.</p> <p>→ Validation de la composition de cette commission par le BEx,</p>
<p>8. CR Plénière Commission Nationale Freestyle / Raft du 16 janvier 2021</p>	<p>Alexandre CONTE a fait un bilan de son olympiade, sachant qu'il ne souhaite pas se présenter pour la prochaine olympiade pour se concentrer sur l'internationale. L'équipe de France est mature. Les résultats sont excellents sur l'olympiade, la France est 2^{ème} ou 3^{ème} nation sur les 2 derniers mondiaux. Le COVID inquiète sur la formation de la relève.</p> <p>Olivier KREMER est candidat à la présidence de cette commission et il présente à l'assemblée, ses objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relancer le circuit national • Organisation d'évènements de grandes tailles avec des animations autour de la compétition pour attirer des participants, • Choisir le format de course adapté, • Inciter la pratique des jeunes pour renouveler les membres de l'EF, • Développer l'organisation de l'équipe de France (Kiné, préparation, ...), • Construire son équipe en échangeant avec les membres actuels et de nouveaux membres. <p>Il est élu à l'unanimité.</p> <p>→ Validation de ce compte-rendu de commission plénière par le BEx,</p>

<p>9. Composition CNA Freestyle / Raft</p>	<p>À la suite des votes de la Plénière et à la nomination d'Olivier KREMER à la Présidence de la Commission Nationale Freestyle Raft 2020-2024, il est proposé à la nomination des membres de la Commission : Bérangère GALOIS, Alexandre CONTE, Malik LOUNIS, Marie HELYE, Thomas RICHARD, Pierre SOUBRY. Chargés de mission : Marlène DEVILLEZ, Grégory DIDIER, Florian BARRACHON, Tom DOLLE, Jean-Yves MOUSTROU.</p> <p>→ Validation de la composition de cette commission par le BEx,</p>
<p>10. CR Plénière Commission Nationale Médicale du 16 janvier 2021</p>	<p>Un programme prévisionnel d'actions de la commission médicale 2017-2020 avait été défini pour l'olympiade avec des réunions trimestrielles du bureau de la commission. La représentation de la commission au conseil fédéral a été assurée par le Dr Daniel KOECHLIN qui a décidé de ne pas se représenter. Qu'il soit ici remercié pour le travail fourni durant toutes ces plus de quatre dizaines d'années de présence.</p> <p>C'est le Dr Michel CADET qui le remplace, comme nouveau Médecin Fédéral.</p> <p>La commission médicale a été très présente au sein du comité pagaie santé pilotée par le regretté Docteur Gilbert PERES, décédé en cours d'olympiade.</p> <p>La commission a eu régulièrement tous les ans, le rapport du Dr Charles CHANUT en charge de la surveillance médicale réglementaire (SMR) et nous avons pu avoir chaque fois que nécessaire des échanges avec le Dr Thomas SCALLIET médecin coordonnateur des équipes de France.</p> <p>La commission a continué son travail de veille scientifique sur les thèmes de santé notamment en accidentologie, au sujet de la leptospirose et en fin d'olympiade sur la COVID 19. L'outil de recueil des incidents médicaux lié à la pratique du canoë kayak au sein des équipes de France a été mis en place sur le logiciel Askamon.</p> <p>Les membres du bureau médical ont été présents sur les congrès de médecine du sport organisés par le CNOSF et l'UNMF (union nationale des médecins fédéraux nationaux), la SFMES (société française de médecine de l'exercice et du sport), la SFTS (société française de traumatologie du sport).</p> <p>Il y a eu sur cette olympiade deux Colloques médico-sportifs : celui de Pau en 2017 lors des championnats du monde de slalom et de descente sprint, ainsi que celui de Saint Pierre Quiberon en septembre 2019 lors des championnats du monde d'Ocean Racing.</p> <p>Une seule Candidature pour la présidence de cette commission, celle du Dr Philippe GRIPPON qui se représente pour son 4^{ème} mandat.</p> <p>Le Dr GRIPPON souhaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Poursuivre le travail de conseil auprès des instances fédérales pour veiller à la santé des pratiquants notamment des compétiteurs. -Maintenir et développer un réseau de confrères de différentes spécialités capable de prendre en charge de façon spécifique les pathologies de nos pratiquants des sports de pagaie. -Apporter une expertise aux confrères qui nous sollicitent pour la prise en charge de patients pratiquants nos activités. -Poursuivre et accompagner le développement du « sport santé » au sein de nos structures. <p>Le Dr Philippe GRIPPON a été élu à l'unanimité des médecins régionaux présents seuls votants autorisés par les statuts.</p> <p>Le débat a porté sur :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les outils d'échanges avec les visioconférences sur l'application TEAMS qui demandera donc un minimum de formation pour ses utilisateurs dont les médecins de la commission médicale (et du comité pagaie santé). Dès que les conditions sanitaires le permettront les réunions en présentiel, mixtes avec des participants en distanciel, seront privilégiées. ○ La poursuite et le développement de la veille sanitaire avec le suivi des accidents et incidents traumatiques observés au cours de la pratique des sports de pagaie, ○ Suivi des pathologies médicales (et particulièrement infectieuses) : leptospirose, qualité des eaux de baignades, COVID 19 ... ○ La poursuite et le développement de la veille scientifique : veille bibliographique, participation aux congrès (UNMF, SFMES, SFTS, CNOSF), ○ La participation au développement de la politique de prévention du dopage au sein de la FFCK, ○ L'accompagnement de la politique sport santé de la FFCK, ○ Continuer le travail de transversalité avec les autres commissions de la FFCK et de façon plus générale être à la disposition des structures qui nous solliciteraient. <p>Les participants concluent à la nécessité de définir le programme d'action de la commission pour la prochaine olympiade dans le cadre du projet fédéral « terre de pagaie 2020-2024 » voté par la dernière assemblée générale électorale.</p> <p>→ Validation de ce compte-rendu de commission plénière par le BEx,</p>
<p>11.Composition Commission Nationale Médicale</p>	<p>À la suite des votes de la Plénière et à la nomination du Dr Philippe GRIPPON à la Présidence de la Commission Nationale Médicale 2020-2024, il est proposé à la nomination des membres de la Commission : Dr Michel CADET, Dr François DESCLAUX, Dr Daniel KOEHLIN, Dr Catherine PAOLETTI, Dr Gisèle SURANYI. Chargés de mission : Pr François CARRE comme Conseiller Scientifique</p> <p>→ Validation de la composition de cette commission par le BEx,</p>
<p>12.CR Plénière Commission Nationale Waveski</p>	<p>Bilan de l'Olympiade :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les coupes de France ont été annulées cette année, à cause du COVID-19, - Les championnats du Monde qui devaient se dérouler au Pérou en juillet 2020 ont été reportés à 2022, - Les championnats de France de Waveski Surfing ont été maintenus à Erdeven (Bretagne) du 23 au 25 octobre rassemblant 110 inscriptions pour 70 participants. - Toutes les régions ont réussi à organiser leurs championnats régionaux. - La formation de cadre pour le Waveski se développe avec notamment la participation des BP ou des moniteurs à des stages tournés vers cette discipline. Les pagaies couleurs sont des outils à mettre en place au sein de la formation. - Nous notons une augmentation de la pratique handi-sport dans notre discipline. Les pratiquants peuvent pratiquer sur les mêmes spots que les valides et le matériel s'améliore et s'adapte à ces personnes. - De nouveaux matériels arrivent sur le marché et développent considérablement la discipline avec l'arrivée des waveskis gonflables : plus de problème d'encombrement, de poids, de chocs avec la planche... - Pendant le confinement, de nouveaux groupes de travail se sont mis en place et ont travaillé sur plusieurs thèmes : le jugement, les féminines, le handi-sport, la formation et le haut-niveau afin de consolider le projet pour la nouvelle Olympiade.

	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de nouveaux outils informatiques avec les inscriptions en ligne sur le site de la FFCK. - Un partenariat avec Sportall qui est une plateforme de streaming pourrait permettre de mettre les compétitions en direct sur le net. - Nouveau sport à la mode : le long-côte qui se pratiquent avec les pagaies, c'est une discipline qui peut amener de nouveaux adhérents (parents etc..) qui ont envie de connaître la mer. <p>Calendrier : Validation des dates nationales et régionales sur le calendrier de la FFCK</p> <p>→ Validation de ce compte-rendu de commission plénière par le BEx,</p>
<p>13.Composition Commission Nationale Waveski Surfing</p>	<p>À la suite des votes de la Plénière et à la nomination de Gérard LUCAS à la Présidence de la Commission Nationale Waveski-Surfing 2020-2024, il est proposé à la nomination des membres de la Commission : Corentin MENOUE, Océane LUCAS, Virgile HUMBERT, Françoise DIRIBARNE, Clothilde LELOUARN.</p> <p>Chargés de mission : Guillaume COLIN pour le para-waveski.</p> <p>→ Validation de la composition de cette commission par le BEx,</p>
<p>14.Calendrier Sportif et Covid-19</p>	<p>Une nouvelle étape impose une réflexion sur l'avenir des compétition, à la suite du renforcement de restrictions, sur toute la France métropolitaine et les restrictions valables pour 4 semaines minimum soit jusqu'au 24 avril minium.</p> <p>Les objectifs sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser les Championnats de France pour chaque discipline, 2) Mettre la priorité sur la reprise des animations en région et en département. <p>ELEMENTS IMPACTANTS LA REPRISE DES COMPETITIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Confinements Territoriaux, ✓ Restrictions sanitaires : <ul style="list-style-type: none"> • Interdiction des compétitions (Sauf SHN), • Rassemblement de personnes, • Déplacements, • Hébergement des mineurs, • ✓ Autorisations des Services de l'Etat. <p><u>Deux solutions sont étudiées par le Bureau exécutif :</u></p> <p>Scénario 1 – Annulation des Compétitions jusqu'30 juin et reprise de l'animation régionale et départementale dès que possible</p> <p>Plusieurs disciplines (Ocean racing, Freestyle, Waveski) n'ayant peu ou pas de structuration régionale se retrouveraient sans animation. Il y aurait un impact plus important sur l'ocean racing, que sur les deux autres.</p> <p>Scénario 2 – Garder le rythme de la communication à chaque début de mois (Décision déjà prise par le BEx et maintien de la continuité)</p> <p>Décision au 1^{er} avril d'interdire les compétitions nationales jusqu'au 16 mai.</p> <p>Conformément au discours du Président de la République, les activités sportives pourraient redémarrer progressivement entre le 15 mai et le 30 juin.</p>

	<p>Pour information, le vote de la Commission Sportive du 30 mars, donne une voix pour la solution 1, 7 voix pour la solution 2 et 3 abstentions.</p> <p>Le BEx retient le scénario 2, soit un report de toutes les compétitions nationales au-delà du 16 mai 2021 (sauf pour les SHN), en prenant en compte la nécessité de reporter les animations Minipag prévues sur le week-end de l'Ascension.</p>
<p>15.CR CNA CEL / MAR / PARA du 24 mars</p>	<p>Le compte-rendu de la réunion de la Commission Sprint, Marathon, Paracanoë du 24 mars rappelle que toutes les compétitions hors Haut Niveau sont suspendues jusqu'au 18/04 (décision du 16 mai pas encore prise). Il est proposé le report du Championnat de France de Fond, sur le championnat de France Sprint à Gravelines en juillet.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les courses pourraient avoir lieu à la fin de chaque jour, ○ Le format proposé est le suivant : épreuves de mono/équipes. <p>Tout le monde pourra y participer, pas de sélection sur les courses Sprint comme cela a été fait en 2020.</p> <p>Un départ par catégorie sauf les vétérans qui seront regroupés (problème d'amplitude horaire).</p> <p><u>A confirmer</u> : Animation minimales clubs sur 5 000m en biplace.</p> <p>Si validation : pas de pause le midi, une simulation du programme doit être faite. Il doit être aussi étudié la faisabilité avec les Championnats de France Minimales des Régions.</p> <p>La FFCK a été sollicitée par l'ICF pour organiser cette compétition pour proposer une course internationale avant le championnat du monde en 2021. 6 juges internationaux mobilisés par l'ICF + 12 juges nationaux mobilisés par la FFCK. Merci aux juges français qui ont bien répondu présents.</p> <p>Retours sur Vichy 2022.</p> <p>Mise en place d'une réflexion sur la Short Race.</p> <p>→ Validation de ce compte-rendu par le BEx,</p>
<p>16. Ajout - Chargé de Mission Communication CNA Dragon Boat</p>	<p>Patrick FAUDOT propose que Agathe SANANIKONE intègre la CNA Dragon Boat en tant que chargé de mission Communication.</p> <p>→ Validation de la modification de composition par le BEx,</p>
<p>17. Compte-rendu commission Pagaie santé</p>	<p>Lors de la modification du règlement intérieur de la fédération, le conseil fédéral a accepté que le comité pagaie santé change de nom et devienne la commission pagaie santé.</p> <p>Retour sur la validation de la charte Pagaie santé,</p> <p>Formation Pagaie santé : fluidifier l'accès à l'encadrement Pagaie santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le processus de VAE pour les personnes notamment les bénévoles ayant les capacités d'encadrer et n'ayant pas le diplôme de moniteur. • Nouveau diplôme de moniteur en eau calme qui permet d'être adapté à la pratique des embarcations d'eau calme type Dragon boat, pirogue, stand up paddle... • Les licenciés pagaie bleue ayant une certification barreur loisir ou compétition dragon boat peuvent accéder à la formation pagaie santé en vue d'être certifié éducateur.trice pagaie santé.

	<p>Un communiqué va être travaillé par Caroline à destination éventuelle des ARS, CROS, CDOS et structures déconcentrées du Ministère des Sports. L'objectif visé : La reconnaissance de la formation pagaie santé et le référencement sur leurs sites des clubs pagaie santé ayant un éducateur.trice pagaie santé certifié.e</p> <p>Rappel des axes de travail transversal commission pagaie santé et commission nationale dragon boat.</p> <p>→ Validation de ce compte-rendu par le BEx,</p>
<p>18. Commission Disciplinaire</p>	<p>Dans le cadre de la campagne des élections fédérales, deux pétitions anonymes ont été lancées les 19 et 20 novembre 2020 pour demander les démissions respectives du DTN, Ludovic ROYE, et du Président Fédéral, Jean ZOUNGRANA.</p> <p>Ces pétitions posent plusieurs problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elles diffusent des faits non avérés. - Elles sont calomnieuses à l'égard des personnes visées. - Les faits évoqués sont de nature à porter atteinte non seulement à l'image des personnes visées, mais aussi à celle de la fédération ; - Afin de promouvoir ces pétitions, <ul style="list-style-type: none"> o Des emails ont été adressés aux licenciés et athlètes de haut niveau de la Fédération, ces derniers ayant même reçu une démarche explicative pour pouvoir signer la pétition de manière anonyme, ce qui conduit à penser que les bases de données ont été utilisées à titre frauduleux. o Des contacts ont été pris avec la presse. <p>Le 8 décembre 2020, la Fédération a déposé plainte auprès du Procureur de la République de Meaux concernant quatre griefs : Diffamation, injures publiques, intrusion frauduleuse dans un système de traitement automatisé des données et soustraction de données personnelles sur un réseau informatique.</p> <p>Il est à noter que Ludovic ROYE a également porté plainte à titre personnel dans le cadre de la pétition publiée à son encontre.</p> <p>Le juge a enjoint l'hébergeur à transmettre les données d'identification des personnes ayant créé, signé et commenté la pétition. L'hébergeur, sur la base de l'ordonnance du juge, a transmis les éléments requis. Le 11 mars 2021, Maître Genet Sainte Rose nous a informé des points suivants :</p> <p><i>« L'adresse IP XX.XXX.XXX.XXX de la personne qui est à l'initiative de la pétition est la même que celle d'une personne qui a commenté à plusieurs reprises la pétition et a été identifiée. La liste des signataires de la pétition « DTN » a également été transmise. Notre avocate a signalé que le procureur de Meaux avait six mois de retard sur ses dossiers, ce qui laisse craindre un retour tardif concernant la procédure pénale.</i></p> <p>Suites relatives à la commission des faits contraires aux règlements fédéraux</p> <p>A l'occasion de la publication des deux pétitions, un certain nombre de fautes peuvent être établies. Au regard des éléments obtenus à date, la fédération est en capacité d'identifier l'auteur, sachant que les échanges avec les journalistes et la concomitance de la publication des pétitions avec la promotion des publications justifient également d'interroger l'auteur sur ces points.</p>

Le Bex décide :

- De saisir la commission disciplinaire à l'encontre de l'auteur présumé de la pétition concernant le DTN, identifié par l'avocate de la FFCK et précisé dans l'instruction adressée au BEX,
- De prononcer à son encontre une mesure conservatoire d'interdiction temporaire de présence sur sites fédéraux, de participation et de présence à tout événement ou compétition organisés ou autorisés par la FFCK au regard de la gravité des faits,
- Dans l'hypothèse de la réception d'éléments complémentaires utiles à ce dossier en cours de procédure, ils seraient à communiquer sans délai au chargé de l'instruction afin de compléter le dossier.

ETUDES du BUREAU EXECUTIF

1. Tokyo 2020	À la suite de l'annulation du déplacement de membres de la FFCK aux Jeux Olympiques de TOKYO, le BEx propose une réflexion sur une partie de la provision effectuée en vue des JOP de Tokyo. Ce sont des sommes à utiliser soit pour le haut-niveau, soit dans le cadre du plan de relance. Une réflexion doit être menée par la trésorière en liaison avec le service comptable.
2. Circuit longues Distances	<p>Ce point avait été déjà abordé, lors du dernier BEx mais une étude plus complète était nécessaire. Plusieurs constats peuvent être faits au sein de la FFCK :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés dans les CNA concernées à s'impliquer sur du changement, - Réticence de certains organisateurs de sélectifs ocean racing à ouvrir leur course au support Stand Up Paddle, - Participation très faible faute de communication, sur les sélectifs ouverts, - Plus de facilité d'intégration sur les manifestations loisir non gérées par une CNA sportive (Dordogne Intégrale, Tarn Water Race, ...), identifiées SUP, - Absence de délégation pour remettre des titres officiels avec un message brouillé sur le nom des titres à décerner, - Besoin de se familiariser sur ce support en cas de changement d'attribution de la délégation, - Existence de manifestations libres dérivées du marathon mais ouvertes à tout support de navigation, circuit « Coupe de France de V6 longues distances », - Historique d'un rôle de cadrage, de règlements, qui semble fermé aux autres pratiques sportives, - Promotion insuffisante des évènements mixtes en termes de supports de navigation et milieux, - Site internet pas conçu pour communiquer sur des évènements hors formats officiels, - Facilité pour les organisateurs à faire autoriser leur manifestation s'ils sont rattachés à la FFCK et suivent ses règlements de sécurité, - Développement de manifestations attirant un public (compétitif) plus important que sur les manifestations de sports officiels. - Montée en compétence des organisateurs associatifs et privés.

À la suite d'un questionnement auprès de deux de nos présidents de CNA, d'athlètes, il est envisagé de proposer un circuit national d'animation multi-supports basé sur des manifestations du City Paddle Tour et des organisateurs conventionnés. L'objectif est la polyvalence pour des échanges entre pratiques.

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Point Services	Les nouvelles données des conditions de travail et des restrictions valables pour 4 semaines minimum soit au moins jusqu'au 24 avril, nécessitent de revoir l'organisation des services. Télétravail lorsque cela est possible. Il est néanmoins important de préciser que le télétravail n'est pas toujours possible ainsi que la prise en compte des problèmes du télétravail avec la présence des enfants. Des possibilités de mettre du chômage partiel seront étudiées au cas par cas.
2. Informations diverses	<p>La région Ile de France a rendu une réponse en sélectionnant la Société anonyme d'économie mixte locale « ÎLE-DE-FRANCE LOISIRS » au capital social de 2 Millions d'euros Siège social : 2, rue Simone Veil – 93400 Saint Ouen, pour attribuer la DSP pour la gestion de la base de Loisir de Vaires-Sur-Marne, pour une durée de 15 ans. Il est rappelé que l'Assemblée Générale a autorisé la participation de la FFCK, à une hauteur de 50 k€ dans cette SEML, ce qui a été fait.</p> <p>Le BEx se félicite de cette décision.</p>

Fin du BEX à 22 h 20

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral